

Christiane PERREGAUX  
Tania OGAY  
Yvan LEANZA  
Pierre DASEN

*Collection Espaces Interculturels*  
Dirigée par Marie-Antoinette HILY et Geneviève VERMÈS

#### Dernières parutions

- C. ALLEMANN-GHIONDA (sous la dir. de), *Éducation et diversité socioculturelles*, 1999.  
B. BRIL, P. DASEN, C. SABATIER et B. KREWER (sous la dir. de.), *Propos sur l'enfant et l'adolescent*, 1999.  
M-A. HILY et M-L. LEFEBVRE (sous la dir. de), *Identité collective et altérité*, 1999.  
J. COSTA-LASCOUX, M-A. HILY et G. VERMÈS (sous la dir. de), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires, Hommage à Carmel CAMILLERI*, 2000.  
M. Mc ANDREW et F. GAGNON (sous la dir. de), *Relations ethniques et éducation dans les sociétés divisées*, 2000.  
M. VATZ-LAAROUSSI, *Le familial au cœur de l'immigration*, 2001.

## Intégrations et migrations. Regards pluridisciplinaires

2001

L'Harmattan  
5-7, rue de l'École-Polytechnique  
75005 Paris  
FRANCE

L'Harmattan Hongrie  
Hargita u. 3  
1026 Budapest  
HONGRIE

L'Harmattan Italia  
Via Bava, 37  
10214 Torino  
ITALIE

## Table des matières

PRÉFACE	
C. Perregaux, T. Ogay, Y. Leanza et P. Dasen	7
INTRODUCTION	
L'intégration en Suisse : un cas particulier ?	
Y. Leanza, T. Ogay, C. Perregaux & P. Dasen	17
ASPECTS MACROSOCIAUX : ETUDES PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET COMPARATIVES	
Le lit de Procuste de l'intégration	
M.-Cl. Caloz-Tschopp	45
Entre intégration et exclusion, questions sur les finalités d'une politique sécuritaire. Contexte juridique et pratiques administratives	
C. Bulliard Mangili	87
Analyse comparative des politiques publiques d'immigration en Europe : France, Grande-Bretagne, Suède, Italie	
M. Mboup	113
Histoire de l'Etat-Nation : de la politique d'intégration en Amérique Latine et en Europe	
J. Marín Gonzáles	141
Quels droits citoyens ? Une typologie des modèles d'intégration des migrants aux sociétés de résidence	
C. Bolzman	159

## ASPECTS PSYCHOSOCIAUX

Intégration, assimilation et stress acculturatif P. R. Dasen	187
Comprendre les enjeux identitaires de l'intégration des migrants : l'apport de la psychologie sociale et interculturelle T. Ogay	211
Dynamiques identitaires et intégration. Pistes de réflexion et d'action dans une perspective interculturelle M. Rey	239
<b>L'INTÉGRATION COMME DÉFI À L'ÉDUCATION</b> Les systèmes scolaires entre la rhétorique de l'intégration et la tentation de la séparation : réflexions issues d'une recherche comparative C. Allemann-Ghionda	269
Migration et intégration scolaire. Perspectives théoriques N. Berthoud-Aghili	303
L'intégration sociale et scolaire, aussi une histoire de langue(s) ? C. Perregaux	317

## Préface

Ce livre est le résultat de la réflexion d'une équipe multidisciplinaire ayant son ancrage dans l'équipe interculturelle de la Section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève. Les articles représentent certes l'orientation disciplinaire de leurs auteurs mais se sont modifiés et enrichis au cours de la réflexion collective qu'ils ont suscitée au sein de l'équipe, dont les appartenances institutionnelles et scientifiques ne se résument pas à la seule pédagogie : elles s'inscrivent également en sociologie, psychologie, anthropologie, philosophie, politologie. Certains auteurs sont à la fois intervenants sociaux et chercheurs et nous verrons que les travaux scientifiques que cette équipe poursuit depuis le milieu des années quatre-vingt-dix se nourrissent fréquemment de la réalité sociale proche ou lointaine. Peut-on d'ailleurs réfléchir aux questions interculturelles en dehors de tout contexte social ?

Tous les membres de l'équipe (étudiants de troisième cycle, doctorants, assistants, enseignants, chercheurs, intervenants sociaux), réunis autour des professeurs Pierre Dasen et Christiane Perregaux, ont apporté leur contribution à cet ouvrage, notamment par la rédaction d'articles, la réflexion collective et le débat, les commentaires et la relecture de textes. Qu'ils en soient ici remerciés.

Objectivement, un événement de la politique suisse en matière d'immigration est à l'origine de cette publication : la mise en consultation du rapport «Esquisse pour un concept d'intégration» de la Commission Fédérale des Étrangers en 1996. L'équipe interculturelle s'est sentie interpellée à double titre : d'une part, elle travaillait dans ce champ depuis de longues années et se trouvait donc très intéressée par le contenu de cette esquisse et d'autre part, elle estimait regrettable que le texte soumis pour consultation ait été élaboré hors de l'apport des sciences sociales. Le fait n'était pas nouveau et ne faisait qu'illustrer le fossé habituel existant entre le monde politique et la recherche scientifique. Vieux débat s'il en est, le rapport difficile entre sciences et politique n'est pas près d'être clos. Nous

avons cependant l'ambition, avec cet ouvrage, de tendre la main (certes modestement, et tout en sachant que nous n'avons pas réussi à éviter complètement le langage spécifique qui caractérise les sciences sociales) aux responsables politiques et aux décideurs, enfin à tous ceux qui mènent une réflexion politique, sociale, économique et culturelle en prévision de nouvelles orientations concernant la société pluriculturelle et plurilingue dans laquelle nous vivons.

\*\*\*\*\*

L'ouvrage est composé de trois parties précédées d'une introduction. Celle-ci situe la problématique de l'intégration dans le contexte helvétique, souligne que ces questions traversent également de nombreux autres pays, notamment européens, et discute les apports de la recherche en sciences sociales dans le champ de l'intégration.

Les auteurs de la première partie ont opté pour une approche «grand-angle» ou macrosociale. Pour *Marie-Claire Caloz-Tschopp*, parler de l'intégration des étrangers résidant légalement en Suisse sans parler de l'exclusion de tous les autres qui jamais n'auront accès à la Suisse ou à l'Europe, c'est consentir à une politique d'apartheid, certains étant pourvus de droits (les nationaux et, dans une moindre mesure, les étrangers ayant réussi à entrer dans la forteresse) et d'autres étant relégués aux confins du monde ; êtres humains superflus, sans-Etat et sans droits. L'intégration ne se résout pas aux seuls droits sociaux, elle a un sens politique car elle devrait permettre à tout être humain d'inscrire son existence dans son lieu de vie où il est légalement reconnu et d'y exercer son pouvoir de liberté et de responsabilité collective. Marie-Claire Caloz-Tschopp analyse sans concession les politiques migratoires de la Suisse et de l'Union européenne, influencées par les thèses du néolibéralisme qui considère les humains comme des marchandises et dont quelques oligarques s'arrogent le droit de contrôler la circulation, acceptant certains et rejetant la plupart. Derrière les politiques concernant les étrangers, qui de plus en plus banalisent l'idée de la superfluité d'une part importante de la population mondiale, se profile une évolution inquiétante de nos sociétés dites modernes où se reproduisent des fonctionnements vus à l'œuvre dans la «Solution finale».

*Christine Bulliard Mangili* analyse dans le détail, à travers l'exemple suisse, le parcours des familles migrantes en recherche d'une intégration à visage humain. Et ce, malgré les obstacles dus à une «institutionnalisation des difficultés familiales, [et] de la programmation d'une scolarité aux

perspectives réduites». Pour cette auteure, deux pierres angulaires concernent le processus d'intégration. La première est l'école en tant qu'institution intégrante, la seconde est le développement d'un sentiment de sécurité chez le migrant. Le tout reposant sur une base fondamentale de solidarité, bien souvent oubliée ou à géométrie variable. Christine Bulliard Mangili décrit le long et douloureux cheminement des travailleurs migrants qui doivent passer par trois types de permis de séjour pour finalement jour d'une vie familiale «ordinaire». Elle montre à quel point le système administratif suisse maintient les migrants dans une précarité globale, en dehors de tout sentiment de sécurité. Le statut de travailleur migrant, écrit-elle, se situerait dans une «zone étrange de non-droit» qui laisse la porte ouverte à toutes sortes d'abus et d'arbitraires de la part des fonctionnaires et/ou des employeurs. C'est finalement un exemple de processus de non-intégration et de ses conséquences au plan humain et scolaire qui est présenté. D'ailleurs, l'institution scolaire ne peut à elle seule être la garante d'une intégration réussie. Il faut développer des synergies entre institutions, propose Christine Bulliard Mangili, entre l'école, le monde associatif, le monde politique et les autorités (l'administration).

Dans la continuité de cette analyse sociopolitique, *Mourata Mboup* nous invite à prendre conscience des différents sens que prend le concept d'intégration dans l'espace (quatre pays européens : la France, la Grande-Bretagne, la Suède et l'Italie) et dans le temps (passant de la migration de travail de la période d'après-guerre à la migration familiale de cette fin de siècle). Les politiques d'immigration adoptées par les Etats définissent le contexte macrosocial dans lequel l'intégration des immigrés pourra se faire, ou non. De multiples facteurs interviennent dans la définition de ces politiques : les besoins économiques du pays en matière de main-d'œuvre bien sûr, mais également l'histoire de ses relations avec les autres régions du monde, et notamment un passé colonial ou non. Dans son analyse comparative, Mourata Mboup met en avant l'importance des représentations et des valeurs des acteurs politiques pour la définition des politiques publiques : notamment, les représentations de la place et du rôle des immigrés dans la société et les représentations de la citoyenneté et du projet global de la société. La définition des politiques publiques est un processus qui n'est de loin pas uniquement rationnel et technique, mais essentiellement culturel. En migrant dans un pays plutôt que dans un autre, on se retrouve partie prenante d'un système culturel qui définit les possibilités d'intégration.

sive. C'est ainsi que, pour Claudio Bolzman, se poser la question de l'intégration, c'est se poser la question de la citoyenneté, c'est se poser la question du «droit d'avoir des droits», sachant que nombre de difficultés rencontrées par les migrants dans les sociétés de résidence sont précisément dues à la limitation de leurs droits par les politiques d'immigration.

Après ce tour d'horizon macrosocial, la deuxième partie du livre propose des textes dont l'approche est centrée sur les migrants eux-mêmes et sur la relation entre l'individu et la société. Ainsi *Pierre Dasen* se réfère, pour son traitement de l'intégration, aux travaux de Berry et aux recherches empiriques récentes qui illustrent et enrichissent les thèses de ce chercheur canadien. Concernant notre propos sur l'intégration par rapport à la politique suisse, Pierre Dasen s'interroge sur les contradictions fortes existant notamment entre les thèses de Berry et celles du sociologue suisse Hofmann-Nowotny. Pour ce dernier, l'assimilation est la seule voie possible pour les populations migrantes, et pour certaines seulement, tous les groupes migrants n'étant pas assimilables. De ce fait, selon ses thèses, il faudrait choisir les groupes migrants qui pourront être assimilés et rejeter les autres. On voit ici que l'intégration/assimilation amène à la discrimination. Berry, comme psychologue s'intéresse davantage aux «choix» individuels des migrants tout en reconnaissant la forte influence du pays d'accueil sur ces choix. Comme Canadien, il se situe dans une société proche du multiculturalisme anglo-saxon et met en évidence que l'intégration (synonyme de biculturalisme) est la forme d'acculturation préférée des migrants, car elle protège leur santé mentale d'un trop grand stress acculturatif. Pierre Dasen pose finalement la question des avantages et désavantages pour la société d'accueil de développer un accueil intégratif. Aujourd'hui, les résultats sont mitigés : la politique multiculturaliste canadienne, par exemple, continue de développer des phénomènes de rejets envers certains groupes et la question des ghettos urbains n'est pas résolue. Quelle politique d'intégration pourrait se développer dans un pays comme la Suisse qui ne se déclare encore qu'à voix basse comme pays d'immigration ? L'orientation assimilationniste d'Hoffmann-Nowotny ne semble vraiment pas répondre aux besoins des collectivités migrantes et de la société d'accueil bien que la politique suisse joue ce jeu en continuant à développer une vision ethnociste de l'intégration, nuancée par les pratiques d'ouverture développées principalement dans le monde scolaire. Ces dernières se trouvent parfois en contradiction avec des procédures administratives qui découlent de

Prolongeant les réflexions de Mourtala Mboup, *José Marin Gonzáles* apporte un regard historique sur le développement de l'Etat-Nation, en Europe et en Amérique latine. Il constate l'antinomie de ce système avec le respect de la diversité culturelle et linguistique. Sous le couvert de politiques dites «d'intégration nationale», on trouve en fait une volonté d'assimilation et d'exclusion. L'auteur prend l'exemple de l'histoire du Pérou et de la façon dont l'Etat colonial a traité les populations autochtones, la scolarisation et l'évangélisation étant les deux moteurs d'une assimilation forcée, accompagnée d'une exclusion systématique au niveau des droits politiques et culturels. Cette histoire d'un pays lointain permet d'analyser – comme dans un «miroir» – les fondements des politiques des pays européens, et leur façon de prendre en compte les minorités. L'analyse part du cas de l'Espagne, premier exemple d'une domination politique, économique, linguistique et culturelle séculaire sur un territoire déclaré Etat-Nation espagnol, malgré l'existence de plusieurs langues et cultures différentes. José Marin Gonzáles fait ensuite le lien entre ce rouleau compresseur national et celui de la mondialisation de l'économie capitaliste, qui cherche aussi à imposer un modèle culturel unique à partir du paradigme économique, ce qui aboutit à une assimilation accompagnée d'exclusion. A l'opposé, l'intégration est le résultat du respect démocratique de la pluralité, d'une tolérance basée sur la réciprocité et le partage. Le défi le plus important pour les sociétés contemporaines est de mettre en place un modèle politique capable d'assurer la liberté et le respect des droits de tous les individus et groupes concernés malgré une diversification culturelle de plus en plus importante.

Suite à cette analyse historique, c'est l'optique sociologique que nous propose *Claudio Bolzman*. Avec sa typologie des modèles d'insertion des migrants par les sociétés de résidence, il rappelle que ce n'est pas le migrant qui choisit de s'intégrer, de s'assimiler ou de se marginaliser, mais que ce sont les conditions macrosociales «offertes» par la société de résidence qui permettent ou empêchent ces différents modes d'insertion. Par la définition des politiques d'immigration, les Etats récepteurs fixent les règles du jeu et délimitent les domaines et les droits (sociaux, civils, politiques, culturels) pour lesquels il peut y avoir intégration des migrants. L'intégration n'est donc pas le problème des seuls migrants mais bien celui de la société tout entière, ainsi que le concevait la sociologie durkheimienne qui se préoccupait de l'intégration (la cohésion) de la société dans son ensemble plutôt que de l'intégration d'un certain groupe d'individus à une société fictivement présentée comme homogène et cohé-

l'orientation de la politique suisse à l'égard des étrangers. Ici s'arrête le rôle du scientifique et intervient le politique.

Pour sa part, *Tania Ogay* traite de deux théories de la psychologie sociale et interculturelle qui permettent de saisir les enjeux identitaires de l'intégration. La première se réfère à Camilleri et à ses collègues qui développent la notion de stratégies identitaires que les personnes migrantes utilisent pour restaurer le sens de cohérence et de valeur de soi, mis à mal par le fait migratoire. Ces stratégies mettent en évidence la diversité des individus et contredisent une perception sociale souvent stéréotypée et indifférenciée de l'intégration. La critique principale que *Tania Ogay* fait à Camilleri concerne la quasi absence du rôle de la société d'accueil dans les processus décrits et l'orientation défensive des stratégies proposées. *Ogay* a donc besoin d'une autre source de réflexion qu'elle trouve dans la théorie de l'identité sociale élaborée à la fin des années 70 déjà par *Tajfel* et *Turner*. Ces auteurs ne s'intéressent pas à l'intégration des migrants mais examinent les relations entre les groupes et les phénomènes de discrimination intergroupes. Leur théorie permet de s'interroger sur les conditions que devrait offrir la société pour que l'intégration des étrangers soit possible, en montrant la nécessité pour toutes les collectivités de garder une valorisation positive de son groupe en le comparant à d'autres groupes ; ce qui mène à des jeux subtils entre les groupes, en fonction des enjeux. *Tania Ogay* termine par une discussion sur le rôle complexe et ambigu de l'identité sociale et culturelle nécessaire à l'équilibre de l'individu (flexibilité versus rigidité), identité qui peut autant rassembler que diviser. Une politique d'intégration devrait chercher à favoriser la flexibilité, la souplesse dans les relations entre la société d'accueil et la population migrante, en mettant en valeur les appartenances transversales à ces deux groupes qui permettraient à chacun de satisfaire ses besoins identitaires d'une façon positive plus que défensive.

*Micheline Rey* examine quant à elle les fondements de l'«interculturel». L'interculturel est d'abord une réalité dans les sociétés multiculturelles. Ensuite, il constitue un projet, une stratégie, la voie obligée pour parvenir à un développement solidaire et à un respect des droits humains qui tente de dépasser les ethnocentrismes. Il s'agit d'un défi, qui comporte aussi des pièges, au niveau du discours – l'interculturel n'est pas une doctrine – comme des pratiques. L'essentiel est de prendre conscience des interactions, du rôle de «l'autre» dans l'intégration et dans la construction des identités. Celles-ci se construisent dans la diachronie et la synchronie, à partir de la diversité des relations et des négociations qu'ont à gérer les

individus et les groupes. Les supports identitaires que sont les langues, les religions, l'éthnicité, etc. se transforment continuellement. Les individus ont en fait une pluralité d'identités, dont les éléments sont souvent empruntés à plusieurs cultures et réinterprétés. Ainsi, l'interculturel est constitutif du culturel et fait de celui-ci un patrimoine commun à l'humanité. Dès lors, si les identités culturelles sont reconnues, qu'on les sait dynamiques, plurielles et en interaction, la problématique identitaire et le champ de l'intégration s'ouvrent sur de nouveaux défis : il s'agit notamment de réfléchir à ce que sont les communautés culturelles, également diverses et interculturelles déjà en leur sein, en interaction les unes avec les autres et susceptibles de se transformer. La question va plus loin : les droits culturels des individus et des communautés devraient-ils être reconnus ? La prise en compte des identités culturelles implique-t-elle de donner, dans une société démocratique, une reconnaissance particulière aux communautés culturelles ? La «démocratie interculturelle», telle que définit par le Conseil de l'Europe, devient une condition incontournable pour la promotion de la paix et de la dignité humaine.

Les réflexions de *Pierre Dasen*, *Tania Ogay* et *Micheline Rey* montrent la nécessité d'une articulation entre des approches centrées sur l'individu pour saisir les enjeux à son niveau (identitaires, linguistiques) et des approches plus larges développées dans la première partie. Dans les systèmes scolaires, cette articulation entre société et individu n'a rien de théorique, elle se vit au quotidien et fait l'objet de la troisième partie du livre.

*Cristina Allemann-Ghionda* rapporte six études de cas dans une recherche comparative menée dans quatre pays européens, dont deux ont des systèmes scolaires centralisés (France et Italie) et deux des systèmes scolaires régionaux et autonomes (Allemagne et Suisse). Elle présente à chaque fois la stratégie courante du système d'éducation par rapport à la migration et à la pluralité culturelle et linguistique, en relation avec les politiques migratoires et d'intégration déclarées par chaque pays ou, le cas échéant, par chaque région. Les portraits des différentes stratégies ne s'arrêtent pas au niveau des discours rhétoriques que les autorités exhibent, discours qui ont souvent peu de rapport avec les pratiques. Ils montrent certes qu'il existe un effort d'adaptation des systèmes scolaires au phénomène de la pluralité socioculturelle et linguistique, mais aussi d'importantes contradictions entre la rhétorique de l'intégration (de laquelle tous les systèmes scolaires se réclament) et la tentation de la séparation, toujours présente dans le quotidien. L'examen des stratégies adoptées dans les différents systèmes scolaires suggère de prime abord que

c'est l'orientation politique générale dominante à une certaine époque qui détermine les choix de politique éducative. Une école explicitement intégrative est, dans tous les pays, le fruit de politiques progressistes, intéressées à la compensation et à la réduction des inégalités sociales.

Dans ses conclusions, l'auteur aboutit aux constatations suivantes :

- 1) Les systèmes d'enseignement se sont ouverts, dans leurs discours rhétoriques, à la pluralité des langues, mais la hiérarchisation des langues s'est accentuée. 2) Les systèmes scolaires évoluent vers des options intégratives, notamment dans le secondaire inférieur et dans l'enseignement spécialisé, mais les enfants de migrants sont de plus en plus objets de mesures ségréguées dans les systèmes scolaires qui ont entamé ces réformes plus récemment et de façon moins radicale. 3) Les lignes directrices des politiques éducatives européennes – Union Européenne et Conseil de l'Europe – (suscrites par les autorités nationales) ont évolué vers la promotion de la pluralité linguistique et culturelle, mais les systèmes scolaires ont tendance à se renfermer sur une vision nationale de la culture et de l'éducation.

En miroir à cette analyse des stratégies développées par l'institution scolaire pour intégrer des enfants «autres», *Novine Berthoud-Aghili* pose la question du rôle de l'école dans l'intégration des élèves migrants à la société dans son ensemble. Par intégration, elle entend une participation active à la vie publique et une émancipation sociale. Dans cette optique, l'école est présentée comme un espace privilégié pour penser les changements de la société en entier. Différents types d'éducation (interculturelle, à la citoyenneté...) sont proposés comme des outils pour la construction de l'intégration, d'abord scolaire, puis sociale à long terme, de ces enfants, mais elle souligne aussi la part de responsabilité des autorités juridiques et politiques qui définissent les cadres dans lesquels ces enfants vont pouvoir être scolarisés. En Suisse, remarque *Novine Berthoud-Aghili*, il existe un profond fossé entre les politiques scolaires cantonales et la politique à l'égard des migrations au niveau fédéral. Intégration scolaire et intégration sociale sont parfois antagonistes au niveau des politiques : les départements de l'instruction publique cantonaux adaptent leurs lois, règlements et moyens pédagogiques pour inclure le plus grand nombre d'enfants dans les classes et les autorités fédérales établissant des lois et règlements en faveur de l'intégration sociale de plusieurs catégories de migrants (en particulier les requérants d'asile). L'intégration de ces élèves, acquise de longue lutte pour ce qui est de l'école est constamment remise en question par la précarité du statut (des parents) accordé par les autorités.

Pour conclure aussi bien les réflexions sur l'école que le livre, *Christiane Perregaux* souligne d'emblée que l'intégration interculturelle n'est pas seulement l'affaire des migrants, mais qu'il s'agit d'englober l'ensemble des acteurs sociaux dans le processus. C'est un projet non seulement politique, mais aussi «institutionnel et individuel qui nécessite une rupture avec un imaginaire social et scolaire construit autour d'un concept monoculturel et monolingue». Apprendre à concevoir l'identité de chacun comme composable et recomposable (identité plurielle) serait la première étape de cette rupture. L'auteure insiste sur une condition nécessaire à l'accomplissement de ce processus : la réciprocité, définie dans son sens piagétien. L'école, selon *Christiane Perregaux*, a un devoir d'intégration interculturelle. C'est une nécessité démocratique, précise-t-elle. Ce devoir passerait par la reconnaissance de la pluralité des langues : pas uniquement la ou les langues nationales et l'anglais (langue économique), mais aussi les langues de la migration. C'est en créant des espaces où ces langues sont légitimées que le travail d'intégration interculturelle peut se réaliser et l'école serait le lieu privilégié pour développer ces espaces. Ce postulat est illustré par deux exemples d'expériences en cours. La première se déroule en France, dans la région lyonnaise, et la seconde (projet SOCRATES-EOLE) dans plusieurs dizaines d'écoles dans toute l'Europe (France, Italie, Espagne, Portugal et Suisse). Débattre de la place des langues de la migration (et des autres) à l'école, c'est «rendre visible la façon dont l'institution éducative gère l'hétérogénéité linguistique et culturelle» ; cela implique, comme le rappelle *Christiane Perregaux*, de soulever la question des objectifs de l'école, des apprentissages et des constructions identitaires. C'est également repenser un rapport aux langues qui tienne compte des conditions de l'intégration interculturelle et repenser plus globalement notre rapport à l'Autre.

Parvenir à concevoir la pluralité tout en créant les conditions de la vie commune est le défi peut-être le plus fondamental de nos sociétés modernes, dont l'imaginaire social est encore solidement construit autour d'une vision «mono». La démarche adoptée dans cet ouvrage ressort de cette exigence : de la pluralité des regards disciplinaires apportés par les différents auteurs émerge une vision des intégrations des migrants qui ne peut se décliner qu'au pluriel, tant les interactions entre les acteurs (migrants et membres de la société d'accueil) et les contextes sociaux sont complexes.

C. P., T. O., Y. L. et P. R. D.

Genève, mai 2001.